

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Lucie Duchesneau

<https://www.cadre21.org/membres/75263f303384bcd0deae83f3>

Date d'obtention : 2021-05-13 18:04:19

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

- Cueillette d'informations incluant l'amorce, la nature, l'intention et l'étendue de la situation
- Prendre le temps de bien compléter la grille SEXTO sans conclure trop rapidement (recueillir les faits en étant objectif)
- Il s'agit de rencontres individuelles (rencontrer les témoins avant les investigateurs, une personne à la fois)
- Différencier s'il s'agit d'un acte malveillant ou impulsif
- Bonne prévention afin d'éviter de plus grands dommages

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

- Permet de comprendre (visualiser) les différentes étapes de la démarche d'intervention
- Faire la différence entre un acte malveillant ou impulsif
- Permet d'approfondir la réflexion
- Touche les différentes particularités (ex. si un parent se présente à l'école...)
- Pas mandataire (on se réserve à notre rôle-école)
- Bonne intervention permet de minimiser l'étendue des dommages et de protéger la victime

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

- L'étape où on doit finaliser l'intervention, incluant le possible retrait du cellulaire
- Et s'assurer que la victime se sent bien avec la finalité de la démarche

Par contre, il est sécurisant de savoir que la communication avec un PIMS est toujours possible.